

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET  
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION  
DE LA PROVINCE DE :

**SIDI SLIMANE**

D'APRÈS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2014

Direction Régionale  
Rabat-Salé-Kénitra  
Direction Provinciale à Kénitra

2017



المندوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

## Sommaire

Liste des tableaux .....	3
Liste des graphiques.....	6
Liste des tableaux annexes .....	Er reur ! Signet non défini.
Introduction .....	11
Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population.....	15
1. Population et accroissement démographique .....	15
1.1. Population et Ménages	15
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique.....	17
2. Urbanisation.....	18
3. Les structures démographiques .....	19
3.1. Structure par sexe et âge	20
3.2. Rapport de masculinité	24
3.3. Ratio de dépendance démographique	26
4. La nuptialité.....	27
4.1. Le statut matrimonial et le sexe	27
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	28
4.3. Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage	30
5. Le niveau de la fécondité.....	31
6. Le niveau de l'incapacité .....	33
7. Principaux indicateurs démographiques.....	34
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation .....	39
1. L'aptitude à lire et à écrire .....	39

<b>2. La connaissance des langues.....</b>	<b>40</b>
<b>3. La scolarisation et le niveau d'instruction .....</b>	<b>42</b>
3.1. La scolarisation des enfants	42
3.2. Le niveau d'instruction	43
<b>4. Principaux indicateurs de l'éducation.....</b>	<b>46</b>
<b>Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique.....</b>	<b>51</b>
<b>1. Participation à l'activité économique .....</b>	<b>51</b>
1.1. Type et niveau d'activité	51
1.2. Taux d'activité	53
<b>2. Les caractéristiques de l'activité .....</b>	<b>55</b>
2.1. Actifs et situation dans la profession	55
<b>3. Les caractéristiques du chômage .....</b>	<b>57</b>
3.1. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence	57
<b>4. Principaux indicateurs de l'activité économique.....</b>	<b>58</b>
<b>Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages.....</b>	<b>63</b>
<b>1. Type de logement.....</b>	<b>63</b>
<b>2. Statut d'occupation du logement .....</b>	<b>64</b>
<b>3. Ancienneté du logement.....</b>	<b>66</b>
<b>4. Equipements du logement.....</b>	<b>67</b>
4.1. Approvisionnement en électricité	68
4.2. Approvisionnement en eau potable	68
4.3. Mode d'évacuation des eaux usées	68
4.4. Autres équipements	69
<b>5. Principaux indicateur des conditions d'habitat des ménages ..</b>	<b>69</b>
<b>Annexe statistique.....</b>	<b>75</b>

## Liste des tableaux

Tableau n°1	: Population légale de la province de Sidi Slimane par milieu de résidence.....	15
Tableau n°2	: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence .....	16
Tableau n°3	: Evolution de la population légale.....	17
Tableau n°4	: Evolution du taux d'urbanisation (%)......	18
Tableau n°5	: Population provinciale par sexe et âge quinquennal.....	20
Tableau n°6	: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel.....	22
Tableau n°7	: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)......	24
Tableau n°8	: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)......	25
Tableau n°9	: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)......	26
Tableau n°10	: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)......	27
Tableau n°11	: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)......	29
Tableau n°12	: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	30
Tableau n°13	Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence.....	32
Tableau n°14	: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)......	33
Tableau n°15	: Evolution des principaux indicateurs démographiques (%)......	34
Tableau n°16	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)......	39
Tableau n°17	: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)......	41

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014**

Tableau n°18	: Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%).....	43
Tableau n°19	: Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence.....	44
Tableau n°20	: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	45
Tableau n°21	: Evolution des principaux indicateurs de l'éducation.....	46
Tableau n°22	: Population selon le type d'activité et le sexe...	51
Tableau n°23	: Population active par sexe et par milieu de résidence.....	52
Tableau n°24	: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	53
Tableau n°25	: Les actifs selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	55
Tableau n°26	: Les actifs selon la situation dans la profession et le sexe (%).....	56
Tableau n°27	: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence.....	58
Tableau n°28	: Principaux indicateurs de l'activité.....	58
Tableau n°29	: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	63
Tableau n°30	: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%).....	65

*SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE*

---

Tableau n°31	: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)......	66
Tableau n°32	: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)......	67
Tableau n°33	: Evolutions des principaux indicateurs des conditions d'habitat des ménages (%)......	69

## Liste des graphiques

Graphique n°1	:Part de la population provinciale dans la population régionale (%). .....	16
Graphique n°2	: Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale .....	18
Graphique n°3	: Evolution du taux d'urbanisation.....	19
Graphique n°4	: Pyramide des âges de la population de la province de Sidi Slimane.....	21
Graphique n°5	: Rapport de masculinité par âge fonctionnel...	24
Graphique n°6	: Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	25
Graphique n°7	: Ratio de dépendance par milieu de résidence..	26
Graphique n°8	: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial.....	28
Graphique n°9	: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence .....	30
Graphique n°10	: Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.....	31
Graphique n°11	: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence.....	32
Graphique n°12	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	40
Graphique n°13	: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites .....	42
Graphique n°14	: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence .....	44
Graphique n°15	: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe .....	46
Graphique n°16	: Taux net d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence .....	54
Graphique n°17	: Les actifs selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	56
Graphique n°18	: Population active selon la situation dans la profession et le sexe.....	57
Graphique n°19	: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence.....	64

*SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE*

---

Graphique n°20	: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence .....	65
Graphique n°21	: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence .....	67





## INTRODUCTION

---



## **Introduction**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 a pour objectifs de déterminer d'une part, la population légale du pays aux niveaux les plus fins du découpage administratif et d'autre part, les principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques, notamment, au niveau national, régional, provincial et par milieu de résidence.

L'information statistique apportée par la présente publication est à la fois variée et complète. Elle intègre aussi bien des aspects démographiques que socioéconomiques et culturelles, à un niveau géographique réduit, qui est la province.

Aussi, cette publication situe-t-elle la province de Sidi Slimane dans son nouveau contexte régional, à savoir la région de Rabat-Salé-Kénitra suite au dernier découpage régional. Elle permet aussi de situer les indicateurs provinciaux par rapport à la moyenne nationale.

Cette publication est donc préparée pour répondre à un besoin, sans cesse croissant, en statistiques régionales, provenant de différentes catégories d'utilisateurs.

Pour ce faire nous avons procédé par une analyse descriptive des données, accompagnée par une présentation variée des informations statistiques, sous une forme simple, susceptible d'intéresser les acteurs locaux et régionaux.

Ce travail d'analyse adopte une approche comparative qui illustre d'une manière explicite non seulement les structures et les caractéristiques de la population, mais aussi les disparités qui existent aussi bien par milieu de résidence que par sexe.

Les grands axes de cette publication provinciale s'intéressent :

- ✓ Aux caractéristiques démographiques de la population de Sidi Slimane;
- ✓ A l'éducation ;
- ✓ A l'activité économique et ;
- ✓ Aux Conditions d'habitat des ménages.



Chapitre 1 :  
Les caractéristiques  
démographiques de la population  
de la province de Sidi Slimane

---



## Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

### 1. Population et accroissement démographique

#### 1.1. Population et Ménages

Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, la population de la province de Sidi Slimane comptait 320 407 habitants, soit 7,0% de la population régionale et environ 0,9 % de la population nationale (Tableau n°1).

**Tableau n°1 : Population légale de la province de Sidi Slimane par milieu de résidence**

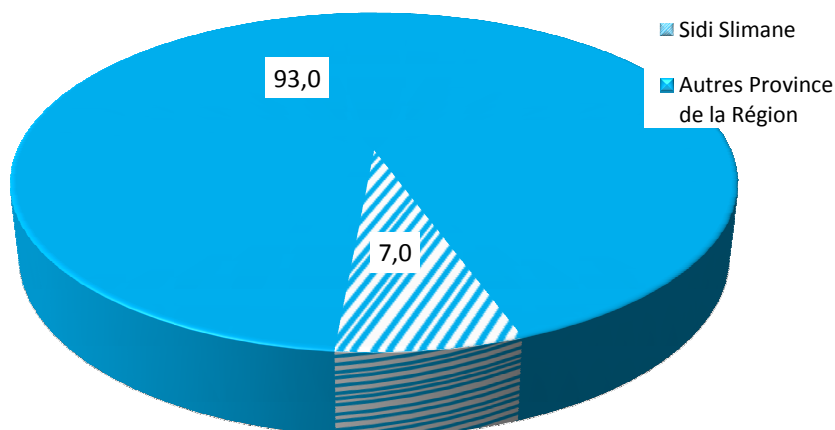
		<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Province</b>		130 968	189 439	320 407
	%	40,9	59,1	100,0
<b>Région</b>		3 198 712	1 382 154	4 580 866
	%	69,8	30,2	100,0
<b>National</b>		20 432 439	13 415 803	33 848 242
	%	60,4	39,6	100,0
<b>Province/Région</b>	%	<b>4,1</b>	<b>13,7</b>	<b>7,0</b>
<b>Province/National</b>	%	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>

RGPH 2014

Par milieu de résidence, la province de Sidi Slimane se caractérise par une prédominance du milieu rural, puisque 6 personnes sur 10 en relève. En plus, cette population de résidence rurale constitue 13,7% de la population rurale régionale et 1,4% de celle nationale.



**Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%)**



Source : RGPH 2014

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 60 922 dont 28 223 ménages citadins, soit 3,7% du total des ménages urbains de la région et 0,6% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

**Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence**

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
<b>Province</b>	28 223	32 699	60 922	4,6	5,8	5,3
<b>Région</b>	766 852	248 255	1 015 107	4,1	5,6	4,5
<b>National</b>	<b>4 807 743</b>	<b>2 506 063</b>	<b>7 313 806</b>	<b>4,2</b>	<b>5,3</b>	<b>4,6</b>

Source : RGPH2014

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, se situe aux alentours de 5,3 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 5,8 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 4,6 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse celle enregistrée au niveau national (4,6) où ce même constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (4,2 et 5,3 respectivement).

## 1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

**Tableau n°3 : Evolution de la population légale de Sidi Slimane entre 1994 et 2004**

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) <sup>1</sup>	TA AM <sup>2</sup> (%)
	2004	2014		
<b>Urbain</b>	109 765	130 968	19,3	1,8
<b>Rural</b>	179 451	189 439	5,6	0,5
<b>Province</b>	<b>289 216</b>	<b>320 407</b>	<b>10,8</b>	<b>1,0</b>
<b>Région</b>	<b>4 023 217</b>	<b>4 580 866</b>	<b>13,9</b>	<b>1,3</b>
<b>National</b>	<b>29 891 708</b>	<b>33 848 242</b>	<b>13,2</b>	<b>1,3</b>

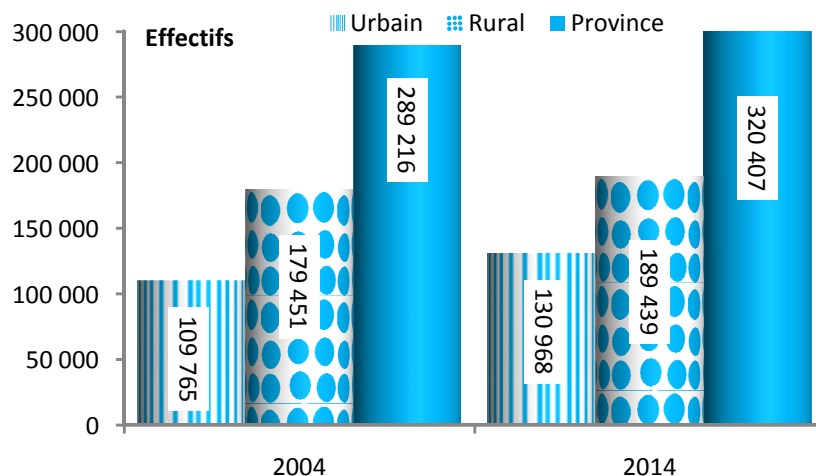
### RGPH 2004 et 2014

La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 1994 et de 2004, de 31 191 habitants, en passant de 289 216 à 320 407 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 10,8%, selon un rythme annuel moyen de (1,0 %). Cette augmentation de la population a été effectuée d'une manière différenciée entre milieux de résidence puisque le TAAM a été de l'ordre de 1,8% en milieu urbain, soit plus du triple du taux enregistré en milieu rural. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement plus important que celui enregistré au niveau provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint le niveau de 1,3%.

<sup>1</sup> TG : taux d'accroissement global

<sup>2</sup> TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

**Graphique n°2 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale**



Source : RGPH 2004 et 2014

## 2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation<sup>3</sup> dans le temps et dans l'espace.

**Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)**

Milieu	2004	2014	Ecart
<b>Province</b>	38,0	40,9	2,9
<b>Région</b>	67,4	69,8	2,4
<b>National</b>	55,1	60,4	5,3

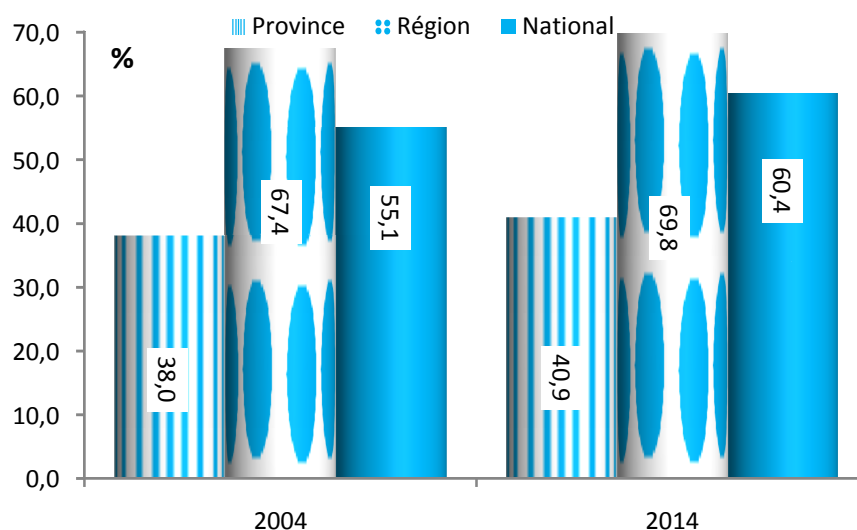
Source : RGPH 2004 et 2014

<sup>3</sup> Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province de Sidi Slimane (40,9%) reste très modeste par rapport à celui de la région (69,8 %), ou encore celui de l'ensemble du pays (60,4 %).

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements fait ressortir que son rythme a augmenté d'une manière significative, sans pour autant atteindre celui du niveau national. En effet, le taux d'urbanisation à Sidi Slimane (province) est passé de 38,0% en 2004 à 40,9% en 2014, soit 2,9 points de plus, contre 2,4 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

**Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation**



Source : RGPH 2004 et 2014

### 3. Les structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

### 3.1. Structure par sexe et âge

#### 3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Sidi Slimane est une population très jeune. En effet, la moitié de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque les deux tiers ont moins de 35 ans.

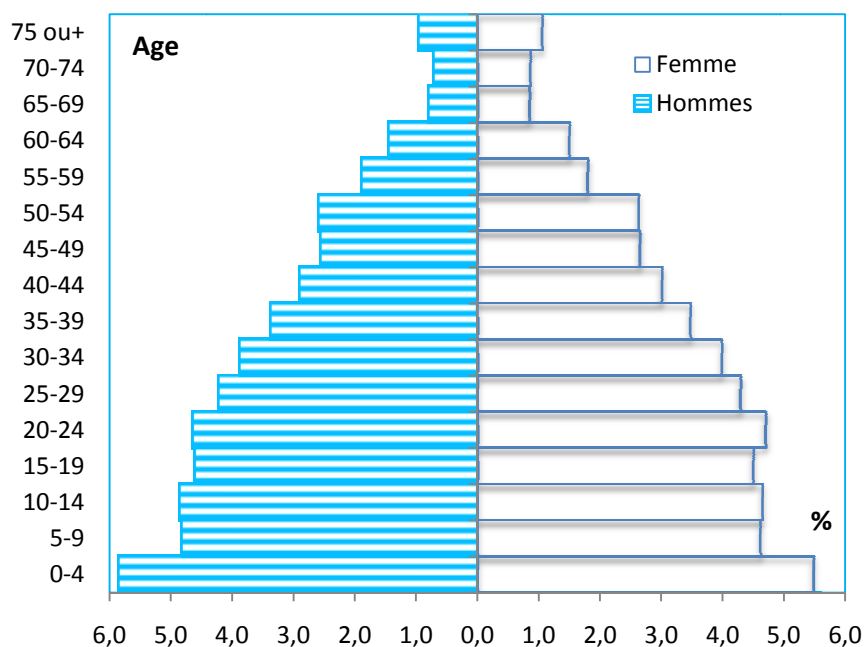
Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 51,2 % de la population rurale, contre 45,1 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans dépassent 67,0% contre 60,9 % pour les citadins.

**Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal**

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>0-4</b>	10,5	9,2	9,8	12,5	12,2	12,4	11,7	11,0	11,3
<b>5-9</b>	8,8	8,2	8,5	10,2	10,0	10,1	9,6	9,2	9,4
<b>10-14</b>	9,1	8,3	8,7	10,1	10,0	10,0	9,7	9,3	9,5
<b>15-19</b>	8,8	8,8	8,8	9,5	9,1	9,3	9,2	9,0	9,1
<b>20-24</b>	9,1	9,4	9,3	9,4	9,4	9,4	9,3	9,4	9,3
<b>25-29</b>	8,0	8,2	8,1	8,7	8,8	8,8	8,4	8,6	8,5
<b>30-34</b>	7,5	8,0	7,8	7,8	7,9	7,9	7,7	8,0	7,8
<b>35-39</b>	6,7	7,5	7,1	6,7	6,5	6,6	6,7	6,9	6,8
<b>40-44</b>	6,3	6,7	6,5	5,4	5,5	5,5	5,8	6,0	5,9
<b>45-49</b>	5,6	6,1	5,9	4,8	4,7	4,7	5,1	5,3	5,2
<b>50-54</b>	5,9	5,9	5,9	4,6	4,8	4,7	5,2	5,3	5,2
<b>55-59</b>	4,6	4,2	4,4	3,3	3,1	3,2	3,8	3,6	3,7
<b>60-64</b>	3,5	3,4	3,4	2,5	2,7	2,6	2,9	3,0	2,9
<b>65-69</b>	1,8	1,8	1,8	1,5	1,6	1,5	1,6	1,7	1,6
<b>70-74</b>	1,6	1,8	1,7	1,3	1,6	1,5	1,4	1,7	1,6
<b>75 ou+</b>	2,2	2,3	2,2	1,7	2,0	1,8	1,9	2,1	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de Sidi Slimane



Source : RGPH 2014

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide des âges s'est nettement élargie suite à une augmentation de la part des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale (11,3% en 2014 contre 10,2% en 2004(tableau n°15)). Ceci s'est traduit par une certaine reprise de la natalité au cours des cinq dernières années. Une telle situation pourrait être expliquée par l'intérêt porté à l'institution de mariage, notamment par les jeunes (hausse de la part des mariés et baisse de l'âge moyen au premier mariage (tableaux n°15)). Cependant, Ce nouveau phénomène n'a pas encore atteint un niveau susceptible d'inverser la tendance à la baisse enregistrée par l'indice synthétique de fécondité, qui est un indicateur global retraçant le niveau de fécondité de l'ensemble des femmes en âge de procréation et non seulement les jeunes femmes.

Par ailleurs, le constat de vieillissement de la population devient de plus en plus une réalité visible. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter (8,2% en 2014 contre 7,2% en 2004 (tableau n°15).

### 3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n° 6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-6 ans), la population d'âge scolaire (7-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

**Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel**

Age	Urbain			Rural			Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Province	0 à 6	12,4	11,0	11,7	14,7	14,4	14,5	13,8	12,9	13,4
	7 à 14	16,0	14,7	15,4	18,1	17,8	18,0	17,3	16,5	16,9
	15 à 59	62,6	64,9	63,8	60,2	59,9	60,1	61,2	62,0	61,6
	60 ou +	9,0	9,4	9,2	7,0	7,9	7,4	7,8	8,5	8,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Région	0 à 6	11,1	10,2	10,6	14,0	13,8	13,9	12,0	11,3	11,6
	7 à 14	15,1	14,1	14,6	18,3	18,2	18,3	16,1	15,3	15,7
	15 à 59	64,2	66,1	65,2	59,7	59,3	59,5	62,8	64,1	63,5
	60 ou +	9,6	9,6	9,6	8,0	8,6	8,3	9,1	9,3	9,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
National	0 à 6	11,6	10,8	11,2	13,6	13,2	13,4	12,4	11,8	12,1
	7 à 14	15,4	14,5	14,9	18,2	17,7	17,9	16,5	15,7	16,1
	15 à 59	63,9	65,4	64,6	58,7	59,3	59	61,8	63	62,4
	60 ou +	9,2	9,4	9,3	9,5	9,8	9,7	9,3	9,5	9,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

#### a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 13,4% de la population provinciale, contre respectivement 11,6% et 12,1% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement

à 11,7% et à 14,5% à l'échelon provincial, 10,6% et 13,9% à l'échelon régional et, enfin, 11,2% et 13,4% à celui national.

#### **b) Population d'âge scolaire**

La population en âge de scolarisation représente 16,9% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 18,0%, dépassant de 2,6 points celle du milieu urbain (15,4%). Aussi, les écarts entre milieu sont-ils plus élevés au niveau régional qu'au niveau national.

#### **c) Population en âge d'activité**

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, 6 personnes sur 10 sont potentiellement actifs (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 3,7 points au niveau provincial, de 5,7 au niveau régional et de 5,6 points au niveau national.

#### **d) Population du troisième âge**

La population dite du troisième âge représente 8,2 % de la population de la province de Sidi Slimane, contre respectivement 9,2% et 9,4% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (9,2%) qu'en milieu rural (7,4%). Ce constat reste le même au niveau régional, contrairement à celui national où cette part devient plus importante en milieu rural (9,7%) qu'en milieu urbain (9,3%).



### 3.2. Rapport de masculinité<sup>4</sup>

#### 3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 100,0%. La province est donc constituée de presque autant d'hommes que de femmes. Ce rapport est légèrement supérieur, à la fois, à celui de la région (98,8%) et à celui de l'ensemble du pays (99,3%).

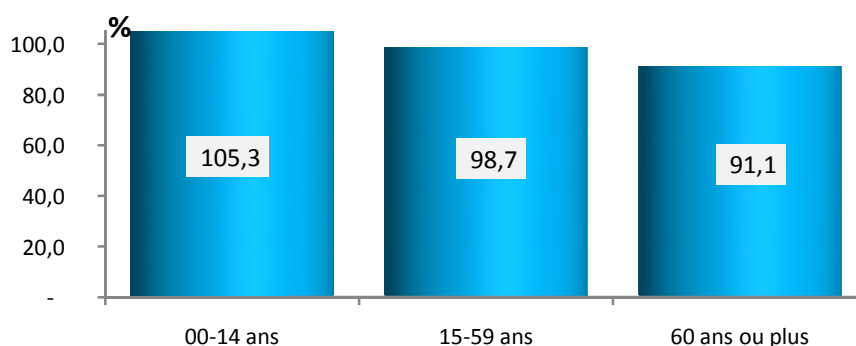
**Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)**

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
<b>Province</b>	105,3	98,7	91,1	100,0
<b>Région</b>	104,4	96,8	96,9	98,8
<b>National</b>	104,5	97,5	96,8	99,3

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 105,3% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 91,1% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

**Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (Province de Sidi Slimane)**



Source : RGPH 2014

<sup>4</sup> Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

### 3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

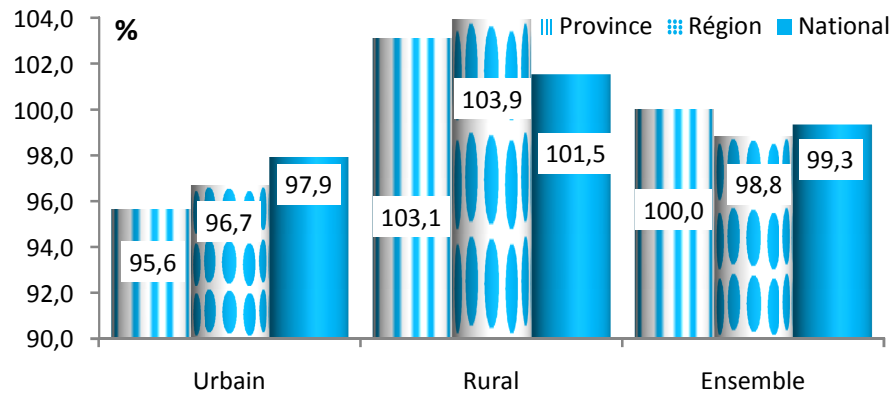
L'analyse du rapport de masculinité, Province de Sidi Slimane, selon le milieu de résidence, révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (956 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1031 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

**Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)**

	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>	95,6	103,1	100,0
<b>Région</b>	96,7	103,9	98,8
<b>National</b>	97,9	101,5	99,3

Source: RGPH 2014

**Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

### 3.3. Ratio de dépendance démographique <sup>5</sup>

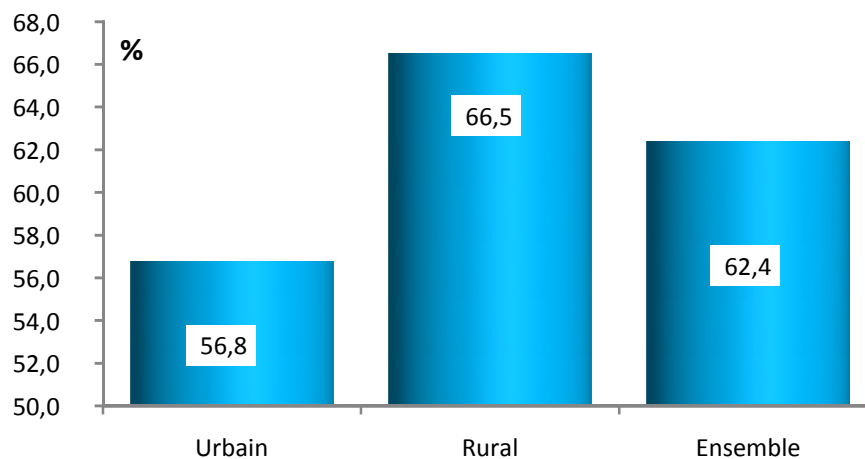
Au niveau de la province de Sidi Slimane, tableau n°9, le rapport de dépendance s'établit à 62,4%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 66,5% contre seulement 56,8% en milieu urbain. Ce différentiel manifeste, entre les deux milieux, s'explique, en partie, par la forte proportion d'enfants (moins de 15 ans) que renferme la population rurale : 32,5% en milieu rural contre 27,0% en milieu urbain (tableau°6).

**Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)**

	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>	56,8	66,5	62,4
<b>Région</b>	53,5	67,9	57,6
<b>National</b>	54,7	69,6	60,3

Source : RGPH 2014

**Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

<sup>5</sup> C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

## 4. La nuptialité<sup>6</sup>

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

### 4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 34,7 % de cette population sont célibataires, et seulement 7,7 % sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (57,6 %).

**Tableau n°10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)**

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		masculin	féminin	
Province	Célibataire	41,4	28,1	34,7
	Marié	56,7	58,4	57,6
	Autres	1,9	13,5	7,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	40,3	28,9	34,5
	Marié	57,7	57,9	57,8
	Autres	1,9	13,2	7,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	40,8	28,9	34,8
	Marié	57,4	58,0	57,7
	Autres	1,7	13,1	7,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

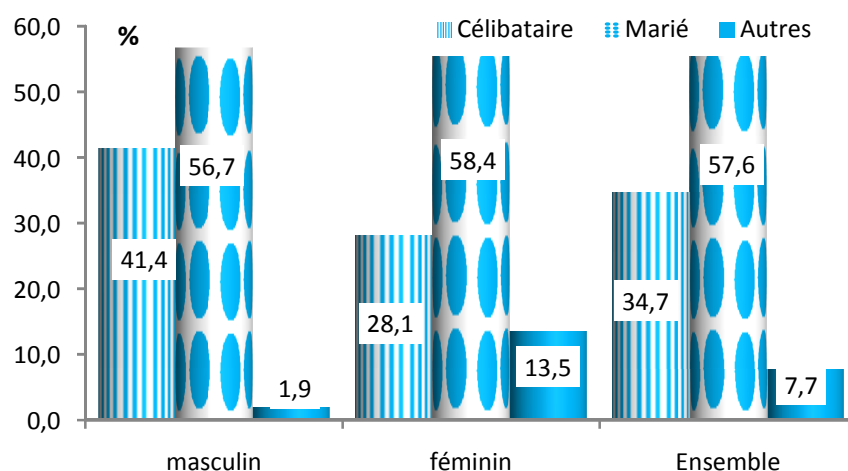
Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (41,4%) que chez les femmes (28,1%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des

<sup>6</sup> La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 56,7% contre 58,4 % pour les femmes,

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de sept fois plus importants chez les femmes (13,5%) que chez les hommes (1,9%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

**Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial**



Source : RGPH 2014

#### 4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (54,6% en milieu urbain contre 59,8% en milieu rural).

**Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)**

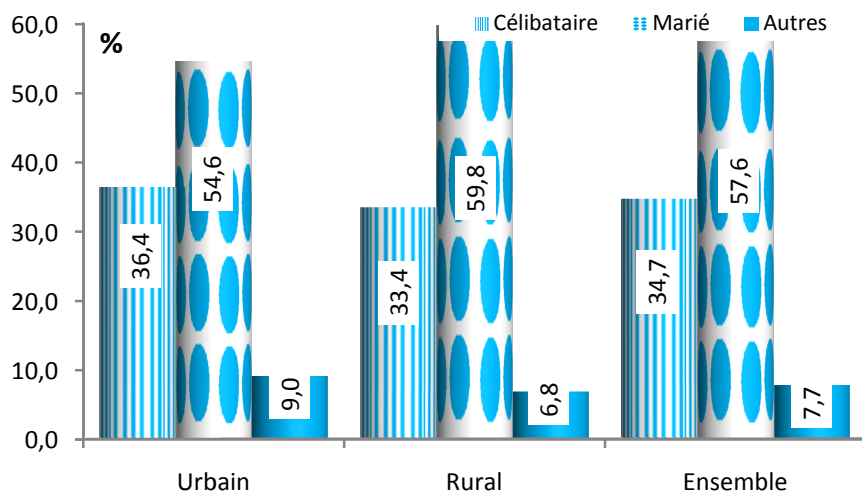
	<b>Etat matrimonial</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Province</b>	<b>Célibataire</b>	36,4	33,4	34,7
	<b>Marié</b>	54,6	59,8	57,6
	<b>Autres</b>	9,0	6,8	7,7
	<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0
<b>Région</b>	<b>Célibataire</b>	35,4	32,2	34,5
	<b>Marié</b>	56,5	61,1	57,8
	<b>Autres</b>	8,1	6,7	7,7
	<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0
<b>National</b>	<b>Célibataire</b>	35,7	33,2	34,8
	<b>Marié</b>	56,2	60,0	57,7
	<b>Autres</b>	8,1	6,7	7,6
	<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Indépendamment du milieu de résidence, 34,7% de la population de plus de 15 ans, sont des célibataires (36,4% en milieu urbain et 33,4% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 9,0% de la population cible du milieu urbain et 6,8 % de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux peut être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

**Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

### 4.3. Age moyen au 1<sup>er</sup> mariage

La lecture des données présentées au tableau n°12, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Sidi Slimane est de 28,0 ans, soit un niveau légèrement inférieur à celui calculé aux niveaux régional et national.

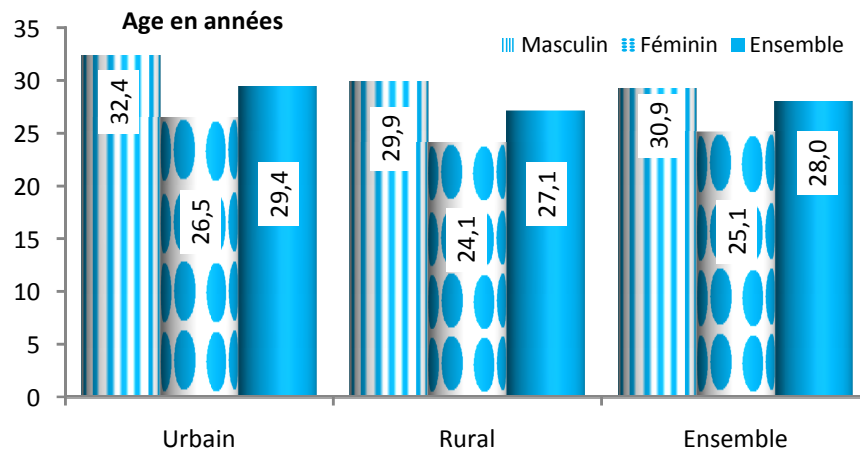
**Tableau n°12 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence**

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32,4	29,9	30,9
	Féminin	26,5	24,1	25,1
	<b>Ensemble</b>	<b>29,4</b>	<b>27,1</b>	<b>28,0</b>
Région	Masculin	32,3	29,7	31,4
	Féminin	26,8	23,9	25,9
	<b>Ensemble</b>	<b>29,5</b>	<b>26,9</b>	<b>28,6</b>
National	Masculin	32,1	30,1	31,3
	Féminin	26,4	24,8	25,7
	<b>Ensemble</b>	<b>29,2</b>	<b>27,5</b>	<b>28,5</b>

Source : RGPH 2014

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage presque deux ans plus tôt que les citadins (27,1 ans en milieu rural contre 29,4 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 5,6 ans au niveau national, 4,5 ans au niveau régional et 5,8 ans pour celui provincial.

**Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence**



Source: RGPH 2014

## 5. Le niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers l'indice synthétique de fécondité (ISF)<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.



**Tableau n°13 : Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence**

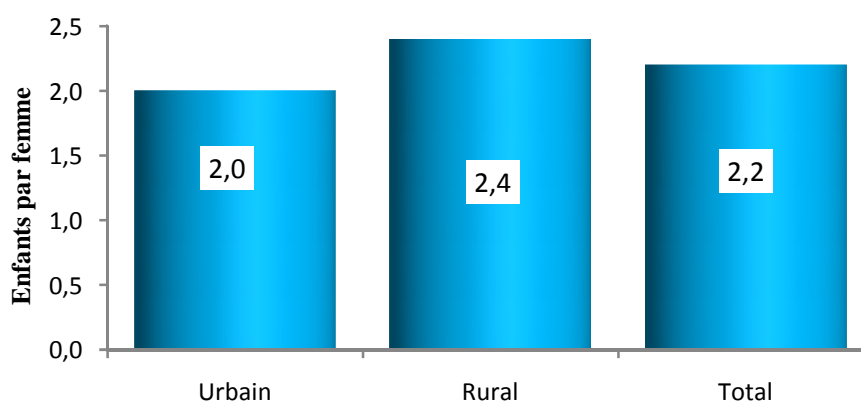
	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>
<b>Région</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>
<b>National</b>	<b>2,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>

Source : RGPH 2014

En 2014, l'ISF de la province de Sidi Slimane a atteint 2,2 enfants par femme, soit un niveau qui égalise le niveau national et dépasse légèrement celui régional (2,1 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,4 enfants au cours de sa vie féconde contre 2,0 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception, deux des déterminants proches de la fécondité.

**Graphique n°11: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

## 6. Le niveau de l'incapacité

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapé, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

**Tableau n°14 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence**

	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
<b>Masculin</b>	4,9	4,6	4,7	4,4	4,8	4,5	4,6	5,6	5,0
<b>Féminin</b>	<b>5,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>4,7</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>
<b>Total</b>	5,1	4,6	4,8	4,6	4,7	4,6	4,8	5,5	5,1

Source : RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 montrent que le taux de prévalence du handicap au niveau de la province de Sidi Slimane est de l'ordre de 4,8 %. Ce taux est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau régional (+0,2 points) et inférieur de 0,3 points à la moyenne nationale (5,1%).

Selon le milieu de résidence, les citadins sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les ruraux. Le taux de prévalence du handicap en milieu urbain (5,1%) dépasse de 0,5 points celui enregistré en milieu rural (4,6%). Cependant c'est l'inverse qui se produit aussi bien au niveau régional que national.

Par sexe, et indépendamment du milieu de résidence, ce sont les femmes qui ont le taux de prévalence du handicap le plus élevé par rapport aux hommes (4,9% contre 4,7%). Cette situation reste la même quel que soit le niveau géographique.

## 7. Principaux indicateurs démographiques

Tableau n°15 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2004	2014	Ecart
<b>Structure par groupes d'âges</b>	0- 4 ans	10,2	11,3	+1,1
	05-09 ans	10,4	9,4	-1,0
	10-14 ans	11,5	9,5	-2,0
	15-59ans	60,8	61,6	+0,8
	60 ans et plus	7,2	8,2	+1,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>
<b>Etat matrimonial</b>	Célibataire	40,7	34,7	-6,0
	Marié	51,6	57,6	+6,0
	Autres	7,7	7,7	+0,0
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>
<b>Age moyen au 1<sup>er</sup> mariage</b>	Masculin	31,0	30,9	-0,1
	Féminin	27,1	25,1	-2,0
	<b>Ensemble</b>	<b>29,0</b>	<b>28,0</b>	<b>-1,0</b>
<b>Indice synthétique de fécondité</b>	Urbain	2,1	2,0	-0,1
	Rural	2,9	2,4	-0,5
	<b>Ensemble</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>-0,4</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Sidi Slimane, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Augmentation des parts des enfants de moins de 5 ans, des personnes potentiellement actives et des personnes âgées de (+1,1), (+0,8) et (+1,0) points de pourcentage respectivement;
- ✓ Hausse notable du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+6,0 points) au détriment de celui des célibataires (-6,0 points) ;
- ✓ Chute de l'âge moyen au 1<sup>er</sup> mariage, notamment celui des femmes (les femmes concluent leur première union conjugale deux ans plus tôt qu'en 2004 contre un an plus tôt pour les hommes) ;
- ✓ Baisse de l'indice synthétique de fécondité, en passant de 2,6 enfants par femme en 2004 à 2,2 en 2014, soit (-0.4 points), et

ceux malgré la reprise de la natalité enregistré au cours des cinq dernières années. En effet, l'impact de ce phénomène n'a pas été suffisamment fort pour inverser la tendance à la baisse de l'ISF, dans la mesure où il a été limité à la tranche d'âge des jeunes femmes (baisse de l'âge moyen au 1<sup>er</sup> mariage des femmes qui est passé de 27,1 à 25,1 ans).



Chapitre2 :  
Les caractéristiques  
de l'éducation

---



## Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

### 1. L'aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme<sup>8</sup>, moyennant le taux d'analphabétisme<sup>9</sup> permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

#### Analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°16 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

**Tableau 16: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Masculin</b>	15,8	34,6	26,9
<b>Féminin</b>	36,5	61,0	50,4
<b>Province</b>	<b>26,5</b>	<b>47,7</b>	<b>38,7</b>
<b>Région</b>	<b>21,2</b>	<b>49,7</b>	<b>29,4</b>
<b>National</b>	<b>22,6</b>	<b>47,5</b>	<b>32,2</b>

Source : RGPH 2014

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 38,7 % de la population totale de plus 10 ans. Ce taux dépasse celui de la région de neuf points (29,4%), et celui enregistré au niveau national de plus de 6 points (32,2%).

<sup>8</sup> Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

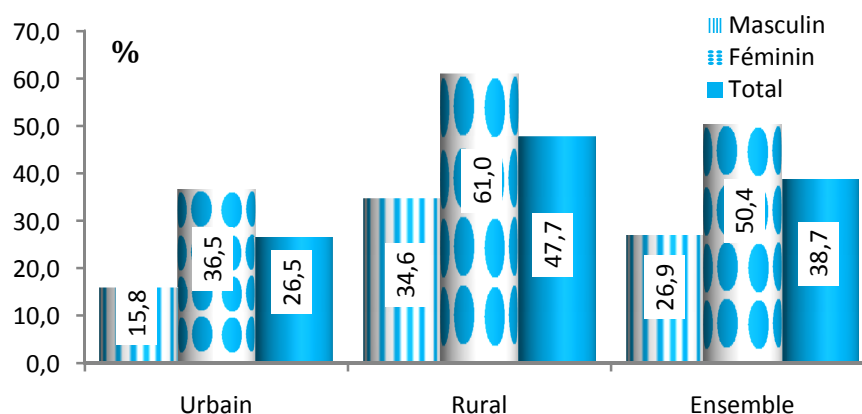
<sup>9</sup> Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.



La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, presque 5 ruraux sur 10 sont analphabètes (47,7%) contre 3 en milieu urbain (26,5%), soit un écart absolu de plus de 21 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 50,4% de la population féminine provinciale est analphabète, contre 26,9% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque presque 61,0% d'entre elles sont analphabètes.

**Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

## 2. La connaissance des langues

La lecture du tableau n°17, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 46,9% savent lire et écrire l'Arabe et le Français seules et 38,3% connaissent l'Arabe uniquement ;

- ✓ La population bilingue (Arabe et Français) représente 47,8% en milieu urbain contre 46,1% en milieu rural ;
- ✓ La proportion des personnes monolingues (Arabe seul) s'élève à 46,3% en milieu rural contre 30,5% en milieu urbain.

**Tableau n°17 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)**

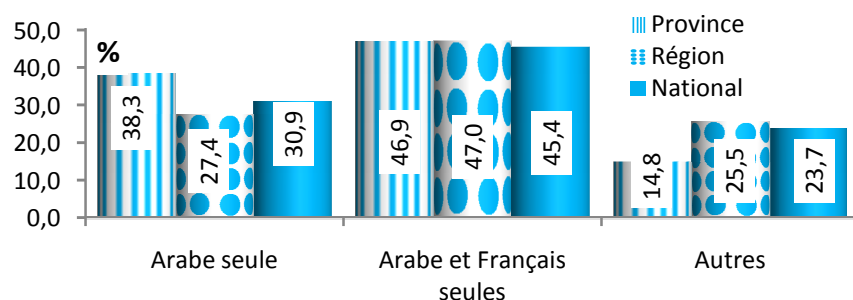
Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seule	Arabe et Français seules	Autres	
Urbain	Masculin	30,2	48,7	21,2	100,0
	Féminin	30,9	46,7	22,4	100,0
	<b>Total</b>	30,5	47,8	21,7	100,0
Rural	Masculin	46,8	45,5	7,7	100,0
	Féminin	45,4	47,1	7,5	100,0
	<b>Total</b>	46,3	46,1	7,6	100,0
Ensemble	Masculin	38,9	47,0	14,1	100,0
	Féminin	37,3	46,9	15,7	100,0
	<b>Total</b>	38,3	46,9	14,8	100,0

**Source : RGPH 2014**

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe seule, les hommes (38,9%) l'emportent sur les femmes (37,3%). Par contre, les deux sexes sont à un niveau presque équivalent en matière de connaissance de l'Arabe et du Français seules, soit la moitié des effectifs féminins et masculins.

L'analyse du graphique n°13, ci- après, montre que quatre personnes sur dix connaissent l'Arabe seule au niveau provincial, contre trois au niveau régional. Cependant, il existe une certaine similitude entre niveaux géographiques lorsqu'il s'agit de la connaissance de de l'Arabe et du Français.

**Graphique n°13 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites aux niveaux provincial, régional et national**



Source : RGPH 2014

### 3. La scolarisation et le niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

#### 3.1. La scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°18, montre qu'au niveau de la province de Sidi Slimane, 93,8 % des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux reste inférieur à la fois à celui enregistré au niveau régional (95,5%) et national (95,1%).

Par ailleurs, la scolarisation des enfants dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 96,7% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 92,1% en milieu rural. Ces différences sont légèrement plus importantes lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles en milieu rural, puisque 91,0% d'entre elles sont scolarisées contre 96,9% en milieu urbain, soit un écart de presque 6 points.

En somme, quels que soient le milieu de résidence ou le sexe, neuf enfants sur dix ont pu fréquenter un établissement scolaire au cours de l'année du recensement.

De tels résultats montrent clairement les avancées réalisées en matière de la généralisation de la scolarisation des enfants au niveau de la province, notamment celle des filles.

**Tableau n°18 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)**

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>	Masculin	96,5	93,2	94,4
	Féminin	96,9	91,0	93,2
	<b>Total</b>	<b>96,7</b>	<b>92,1</b>	<b>93,8</b>
<b>Région</b>	Masculin	97,9	92,3	95,9
	Féminin	97,9	89,9	95,1
	<b>Total</b>	<b>97,9</b>	<b>91,2</b>	<b>95,5</b>
<b>National</b>	Masculin	97,8	93,0	95,7
	Féminin	97,9	90,1	94,4
	<b>Total</b>	<b>97,8</b>	<b>91,6</b>	<b>95,1</b>

Source : RGPH 2014

### 3.2. Le niveau d'instruction

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n°19, fait apparaître que 43,2 % de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de plus de six points celui enregistré au niveau national (36,9%).

Cette proportion s'élève à 51,8% en milieu rural contre 30,7% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (plus 21 points d'écart).

Tableau n°19 : Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence

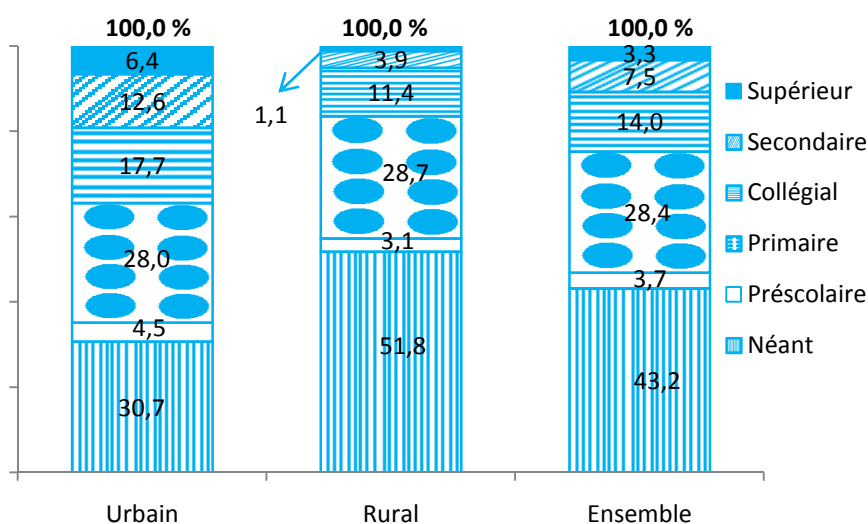
	Sidi Slimane			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Néant	30,7	51,8	43,2	25,8	53,1	34,1	27,7	50,9	36,9
Précolaire	4,5	3,1	3,7	5,1	2,9	4,4	5,2	3,8	4,7
Primaire	28,0	28,7	28,4	25,0	28,7	26,1	26,6	30,2	28,0
Collégial	17,7	11,4	14,0	17,4	10,7	15,4	17,2	10,0	14,3
Secondaire	12,6	3,9	7,5	15,6	3,4	11,9	14,2	3,6	10,0
Supérieur	6,4	1,1	3,3	11,2	1,0	8,1	9,2	1,5	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (28,4%), suivie par celle ayant atteint un enseignement collégial ou secondaire (21,5%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 3,3 %.

Selon le milieu de résidence, 64,7 % des citadins, âgés de 10 ans ou plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 45,1 % pour les ruraux.

Graphique n°14 : Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

Selon le sexe, tableau n°20, ci-après, 52,6 % des femmes de la province de Sidi Slimane n'ont aucun niveau d'étude contre 33,7% pour les hommes.

**Tableau n°20: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)**

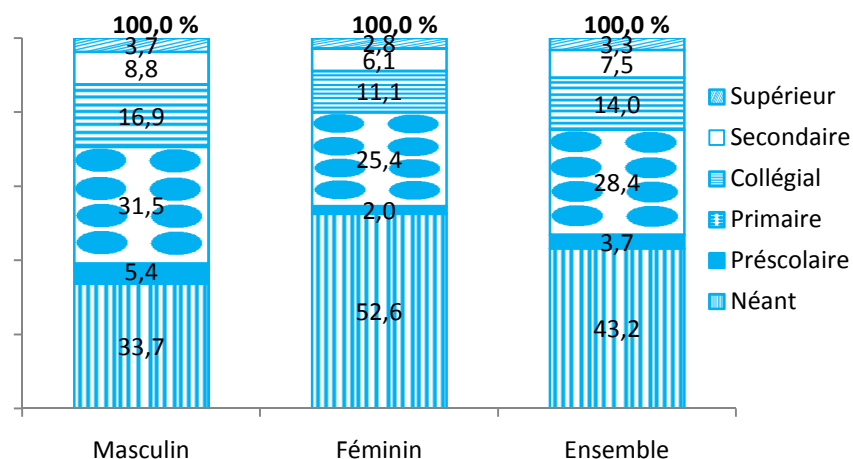
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Néant</b>	22,2	38,8	30,7	41,3	62,5	51,8	33,7	52,6	43,2
<b>Préscolaire</b>	5,2	3,8	4,5	5,5	0,6	3,1	5,4	2,0	3,7
<b>Primaire</b>	30,9	25,3	28,0	31,9	25,4	28,7	31,5	25,4	28,4
<b>Collégial</b>	20,0	15,6	17,7	14,8	7,9	11,4	16,9	11,1	14,0
<b>Secondaire</b>	14,3	11,0	12,6	5,1	2,7	3,9	8,8	6,1	7,5
<b>Supérieur</b>	7,3	5,5	6,4	1,4	0,9	1,1	3,7	2,8	3,3
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Source : RGPH 2014**

Ceci montre l'existence d'un énorme retard en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où 62,5 % de la population féminine de plus de 10 ans n'a jamais fréquenté un établissement scolaire.

Notons, en fin, que les écarts par sexe, au niveau provincial, évoluent selon une fonction décroissante du niveau d'instruction. En effet, indépendamment du milieu de résidence, plus le niveau d'instruction augmente plus faibles sont les écarts par sexe. Cet écart atteint son maximum pour le primaire (environ six points) et son minimum pour le supérieur (moins d'un point).

Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe



Source : RGPH 2014

#### 4. Principaux indicateurs de l'éducation

Tableau n°21 : Evolution des principaux indicateurs de l'éducation (%)

		2004	2014	Ecart	
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	20,6	15,8	-4,8
		Féminin	44,4	36,5	-7,9
		<b>Total</b>	<b>32,9</b>	<b>26,5</b>	<b>-6,4</b>
	Rural	Masculin	42,9	34,6	-8,3
		Féminin	73,4	61,0	-12,4
		<b>Total</b>	<b>58,0</b>	<b>47,7</b>	<b>-10,3</b>
	Ensemble	Masculin	34,4	26,9	-7,5
		Féminin	61,8	50,4	-11,4
		<b>Total</b>	<b>48,2</b>	<b>38,7</b>	<b>-9,5</b>
Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans)	Urbain	Masculin	89,5	96,5	7,0
		Féminin	89,2	96,9	7,7
		<b>Total</b>	<b>89,3</b>	<b>96,7</b>	<b>7,4</b>
	Rural	Masculin	68,3	93,2	24,9
		Féminin	60,2	91,0	30,8
		<b>Total</b>	<b>64,3</b>	<b>92,1</b>	<b>27,8</b>
	Ensemble	Masculin	75,5	94,4	18,9
		Féminin	70,4	93,2	22,8
		<b>Total</b>	<b>73,0</b>	<b>93,8</b>	<b>20,8</b>

Source : RGPH 2014

La situation l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux derniers recensements. Ainsi, le taux d'analphabétisme a chuté de 9,5 points, en passant de 48,2% en 2004 à 38,7 en 2014. Cette amélioration a concerné les deux sexes dans chacun des deux milieux de résidence. Ceci est particulièrement le cas du sexe féminin dont le taux est passé de 61,8% en 2004 à 50,4% en 2014, réalisant ainsi une performance de plus de 11 points de pourcentage.

Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 10,3 points, soit 47,7% en 2014 contre 58,0% en 2004. En milieu urbain, cette baisse a été de l'ordre de 6,4 points (26,5% en 2014 contre 32,9% en 2004).

En somme, les performances réalisées dans ce secteur ont largement profité aux femmes, notamment celles du milieu rural, et le gain réalisé par les taux féminins est partout supérieur à celui des taux masculins. En effet, en milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 7,9 points (36,5% en 2014 contre 44,4% en 2004), alors que celui masculin ne s'est amélioré que de 4,8 points (15,8% en 2014 contre 20,6% en 2004). En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 12,4 points en passant de 73,4% en 2004 à 61,0% en 2014, alors que le gain réalisé pour les hommes n'a été que de 8,3 points (34,6% en 2014 contre 42,9% en 2004).

Notons enfin que malgré ces performances, le phénomène d'analphabétisme féminin reste encore une réalité visible et nécessite davantage d'efforts pour pouvoir l'atténuer et éliminer les différentiels qui existaient et continuent d'exister entre sexes.

Par ailleurs, et s'agissant de la scolarisation des enfants, la dernière période intercensitaire a connu une avancée spectaculaire en la matière, et surtout celle des filles rurales. En effet, le taux de scolarisation provincial s'est amélioré de presque 21 points entre 2004 et 2014, en passant de 73,0% à 93,8%. Cette amélioration a été plus importante chez les filles (22,8 points) et pour qui le taux est passé de



70,4% en 2004 à 93,2% en 2014, que chez les garçons (18,9 points) et dont le taux est passé de 75,5% en 2004 à 94,4% en 2014.

Par milieu de résidence, le taux de scolarisation des enfants du milieu urbain, qui était déjà important, a gagné 7,4 points en 10 ans, en passant de 89,3% en 2004 à 96,7% en 2014. De même, celui rural a réalisé une performance plus importante, en gagnant 24,6 points puisqu'il est passé de 64,3% en 2004 à 92,1% en 2014. Une telle performance a largement contribué à une réduction considérable des écarts qui existaient entre milieux.

Cette nouvelle donnée, a renforcé, très particulièrement, la scolarisation des petites filles du milieu rural dont le taux a réalisé une amélioration considérable de 30,8 points, passant ainsi de 60,2% en 2004 à 91,0% en 2014.

Chapitre 3 :  
Les caractéristiques  
de l'activité économique

---



## Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

### 1. Participation à l'activité économique

#### 1. 1. Type et niveau d'activité

Sur un total de 320 205 personnes dénombrées au sein de la province de Sidi Slimane, 107 058 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 33,4%.

Tableau n°22 : Population selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Province	Actif <sup>10</sup>	86 468	80,8	20 590	19,2	107 058	100,0
	Inactif <sup>11</sup>	73 618	34,5	139 529	65,5	213 147	100,0
	<b>Total</b>	<b>160 086</b>	<b>50,0</b>	<b>160 119</b>	<b>50,0</b>	<b>320 205</b>	<b>100,0</b>
Région	Actif	1 222 209	74,0	430 224	26,0	1 652 433	100,0
	Inactif	1 040 627	35,9	1 859 525	64,1	2 900 152	100,0
	<b>Total</b>	<b>2 262 836</b>	<b>49,7</b>	<b>2 289 749</b>	<b>50,3</b>	<b>4 552 585</b>	<b>100,0</b>
National	Actif	9 030 773	78,2	2 517 691	21,8	11 548 464	100,0
	Inactif	77 16 749	35,0	14 344 871	65,0	22 061 620	100,0
	<b>Total</b>	<b>16 747 522</b>	<b>49,8</b>	<b>16 862 562</b>	<b>50,2</b>	<b>33 610 084</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

<sup>10</sup> La population active renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

<sup>11</sup> La population inactives se définit par l'ensemble des personnes qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

En outre, la structure par sexe de la population active de la province, tableau n° 22, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 80,8%, contre 19,2% pour les femmes.

Cette structure est la même que celles enregistrées aux niveaux régional et national.

**Tableau n°23: Population active par sexe et par milieu de résidence**

		Mas	%	Fém	%	Ens	%
Province	U	33 634	38,9	11 722	56,9	45 356	42,4
	R	52 834	61,1	8 868	43,1	61 702	57,6
	<b>E</b>	<b>86 468</b>	<b>100,0</b>	<b>20 590</b>	<b>100,0</b>	<b>107 058</b>	<b>100,0</b>
Région	U	830 595	68,0	366 993	85,3	1 197 588	72,5
	R	391 614	32,0	63 231	14,7	454 845	27,5
	<b>E</b>	<b>1 222 209</b>	<b>100,0</b>	<b>430 224</b>	<b>100,0</b>	<b>1 652 433</b>	<b>100,0</b>
National	U	5 390 506	59,7	1 978 893	78,6	7 369 399	63,8
	R	3 640 267	40,3	538 798	21,4	4 179 065	36,2
	<b>E</b>	<b>9 030 773</b>	<b>100,0</b>	<b>2 517 691</b>	<b>100,0</b>	<b>11 548 464</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, le tableau n°23, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 107 058 actifs que compte l'ensemble de la province, les citoyens ne constituent que 42,4 %. Un tel poids reste loin aussi bien du niveau régional (72,5%) que de celui national (63,8%).

Selon le sexe, il y a plus de femmes actives citoyennes que de femmes rurales (56,9 % contre 43,1 %) et beaucoup plus d'hommes actifs ruraux que d'actifs citoyens (61,1 % contre 38,9 %). Ce différentiel s'accroît davantage lorsqu'on passe au niveau régional. En effet, 85,3% de femmes actives relèvent du milieu urbain contre 14,7% seulement pour celui rural, et plus des deux tiers des hommes actifs sont des citoyens.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citoyens atteignent respectivement 59,7% et 78,6%, l'emportant ainsi

sur les actifs ruraux (40,3% pour les hommes et 21,4% pour les femmes).

### 1.2. Taux d'activité

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux d'activité : il s'agit en particulier des taux nets d'activité<sup>12</sup> qui reflète le niveau de participation de la population à l'activité économique ( population âgée de 15 ans et plus), et ce sans tenir compte des enfants actifs occupés qui, malgré le fait que le Maroc fait partie des pays signataires de conventions interdisant le travail des enfants, une part non négligeable d'entre eux continuent d'exercer au sein de différentes branches d'activités économiques.

**Tableau n°24 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	73,2	23,5	47,3
	Rural	81,1	13,5	47,7
	<b>Ensemble</b>	<b>77,8</b>	<b>17,9</b>	<b>47,5</b>
Région	Urbain	72,0	30,0	50,4
	Rural	81,5	13,3	48,0
	<b>Ensemble</b>	<b>74,8</b>	<b>25,5</b>	<b>49,7</b>
National	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	<b>Ensemble</b>	<b>75,5</b>	<b>20,4</b>	<b>47,6</b>

Source : RGPH 2014

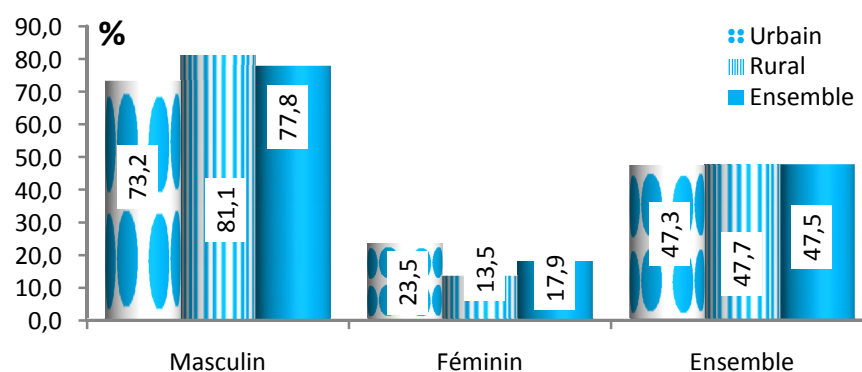
La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°24, s'élève à 47,5%, et les taux par milieu ne s'écartent que de peu du taux moyen provincial (47,7% en milieu rural et 47,3% en milieu urbain). Ce taux reste inférieur aussi bien à celui enregistré au niveau régional (49,7%) qu'à celui du niveau national (47,6%).

<sup>12</sup> **Taux net d'activité** : Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge : (Population active âgée de 15 ans et plus/Population totale âgée de 15 ans et plus)\*100

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux brut d'activité est plus de quatre fois plus important chez les hommes (77,8%) par rapport aux femmes (17,9%).

En plus, la prééminence de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 73,2% contre 23,5% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 81,1% et à 13,5%.

**Graphique n°16 : Taux net d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

## 2. Les caractéristiques de l'activité

### 2.1. Actifs et situation dans la profession

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le type de travail (rémunéré ou non).

**Tableau n°25: Les actifs selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)**

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Province	Employeur	3,2	1,7	2,3
	Indépendant	32,0	27,6	29,4
	Salarié	58,8	51,0	54,1
	Aide familial	2,0	17,5	11,3
	Apprenti	1,3	0,5	0,8
	Autres	2,8	1,7	2,1
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	Région	Employeur	3,6	1,7
Indépendant		23,8	33,2	26,5
Salarié		68,2	45,0	61,6
Aide familial		1,2	17,5	5,9
Apprenti		1,0	0,6	0,9
Autres		2,2	1,9	2,1
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

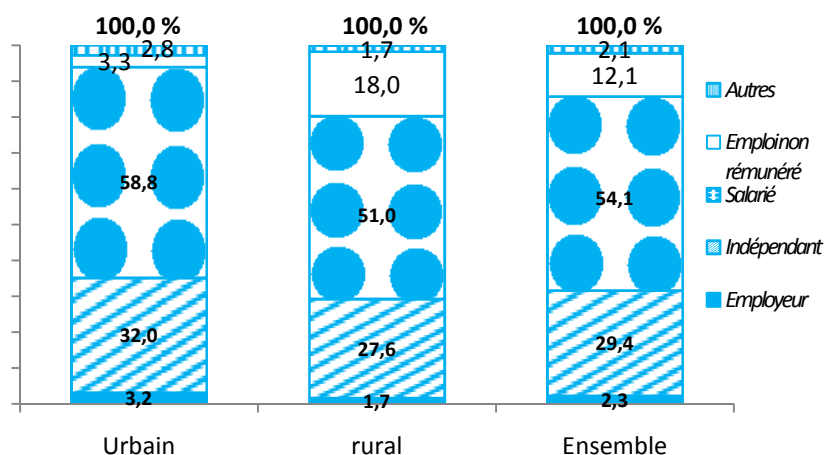
Source : RGPH 2014

La répartition des actifs, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 25, révèle la primauté du statut de salarié (54,1%), en seconde position, il y a les indépendants (29,4%), et en troisième position les emplois non rémunérés, "aide familial" et "apprenti", (12,1%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 2,3%. La même structure est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion plus importante des salariés (61,6%) et des employeurs (3,1%) et moins importante pour les indépendants (26,5%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine aussi bien en milieu urbain (58,8 %) qu'en milieu rural (51,0%) suivi des indépendants (32,0% en milieu urbain et 27,6% en milieu rural). Par contre, et étant donné la vocation agricole du milieu rural, le poids du travail non rémunéré devient plus important et atteint le niveau de 18,0% de l'ensemble des actifs ruraux.



Graphique n°17 : Les actifs selon la situation dans la profession et le milieu de résidence



Source: RGPH 2014

Tableau n°26: Les actifs selon la situation dans la profession et le sexe (%)

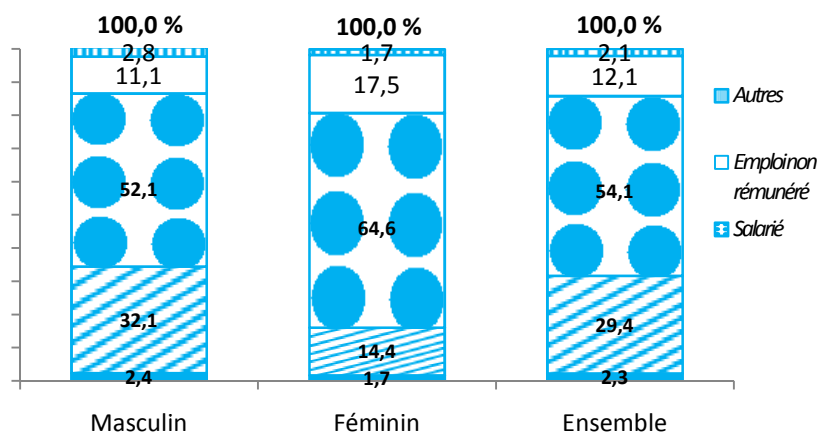
	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Employeur	2,4	1,7	2,3
	Indépendant	32,1	14,4	29,4
	Salarié	52,1	64,6	54,1
	Aide familial	10,2	17,0	11,3
	Apprenti	0,9	0,5	0,8
	Autres	2,2	1,8	2,1
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Région	Employeur	3,3	2,3	3,1
	Indépendant	30,7	12,5	26,5
	Salarié	56,7	77,6	61,6
	Aide familial	5,9	5,8	5,9
	Apprenti	1,0	0,4	0,9
	Autres	2,3	1,4	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : RGPH 2014

La distribution des actifs selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (32,1%) qui l'emportent sur les femmes (14,4%), soit presque 15 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau des statuts "Aide familial" et "Salarié", puisque les femmes prédominent respectivement avec presque 7 et 12 points

d'écart, soit respectivement 17,0% et 64,6% pour les femmes contre 10,2% et 54,1% pour les hommes.

**Graphique n°18 : Population active selon la situation dans la profession et le sexe**



Source: RGPH 2014

### 3. Les caractéristiques du chômage

#### 3.1. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2014 à 18,2%, est largement supérieur aux taux enregistrés aux niveaux national (16,2%) et régional (16,9%).

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (24,4%) est presque le double de celui rural (13,6%). Ce constat est le même pour chacun des deux sexes.

Tableau n° 27 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
province	Masculin	19,0	10,8	14,0
	Féminin	39,9	31,2	36,2
	<b>Total</b>	<b>24,4</b>	<b>13,6</b>	<b>18,2</b>
Région	Masculin	15,1	8,0	12,8
	Féminin	28,7	27,2	28,4
	<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>10,6</b>	<b>16,9</b>
National	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>10,5</b>	<b>16,2</b>

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est plus que le double de celui masculin.

#### 4. Principaux indicateurs de l'activité économique

Tableau n°28: Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2004	2014	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	77,5	73,2	-4,3
		Féminin	27,5	23,5	-4,0
		<b>Ensemble</b>	<b>51,6</b>	<b>47,3</b>	<b>-4,3</b>
	Rural	Masculin	86,5	81,1	-5,4
		Féminin	25,1	13,5	-11,6
		<b>Ensemble</b>	<b>55,9</b>	<b>47,7</b>	<b>-8,2</b>
	Ensemble	Masculin	83,0	77,8	-5,2
		Féminin	26,1	17,9	-8,2
		<b>Ensemble</b>	<b>54,2</b>	<b>47,5</b>	<b>-6,7</b>
Taux de chômage	Urbain	Masculin	25,0	19	-6,0
		Féminin	49,4	39,9	-9,5
		<b>Ensemble</b>	<b>31,7</b>	<b>24,4</b>	<b>-7,3</b>
	Rural	Masculin	13,7	10,8	-2,9
		Féminin	25,4	31,2	5,8
		<b>Ensemble</b>	<b>16,3</b>	<b>13,6</b>	<b>-2,7</b>
	Ensemble	Masculin	17,8	14	-3,8
		Féminin	35,7	36,2	0,5
		<b>Ensemble</b>	<b>22,2</b>	<b>18,2</b>	<b>-4,0</b>

Source : RGPH 2014

L'examen du tableau n°28, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de presque sept points de pourcentage depuis 2004, en passant de 54,2% à 47,5% en 2014.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus intense puisqu'ils sont passés de 55,9% en 2004 à 47,7% en 2014, soit un recul de plus de huit points (-8,2).

Selon le sexe, ce sont les femmes rurales qu'ont enregistré les taux les plus faibles (13,5% en 2014), soit une dégradation de plus onze points (11,6).

Deux facteurs peuvent être à l'origine de cette situation : il y a d'abord le retour à l'inactivité, notamment pour les femmes du milieu rural (baisse de la population active rurale féminine) et la migration vers d'autres pôles économiques attractifs (la ville de Kénitra entre autres).

Par ailleurs, le taux de chômage provincial a connu une baisse substantielle au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 22,2% en 2004 à 18,2% en 2014, soit un recul absolu de 4 points. Cette baisse globale a été essentiellement le fait du milieu urbain dont le niveau de chômage a baissé de plus de sept points de pourcentage, notamment celui des femmes citadines (-9,5 points).



**Chapitre 4 :**  
**Les conditions d'habitat des**  
**ménages**

---



## Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

### 1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 29, montre, qu'au niveau provincial, 50,3% des ménages occupent un logement de type "maison marocaine", contre 56,0% au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 35,4% (15,5% pour la région), suivi par l'habitat sommaire avec 10,2% (7,6% pour la région). Cependant, seulement trois ménages sur 100 habitent un logement de type "villa" ou "appartement", contre au moins 20 ménages sur 100 au niveau régional.

**Tableau n°29: répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)**

Type de logements	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Villa</b>	3,2	0,7	1,9	5,6	1,0	4,5
<b>Appartement</b>	2,4	0,1	1,1	20,5	0,4	15,6
<b>Maison marocaine</b>	71,3	32,2	50,3	64,2	30,4	56,0
<b>Habitat Sommaire</b>	20,2	1,5	10,2	8,0	6,6	7,6
<b>Logement rural</b>	2,1	64,1	35,4	0,8	60,9	15,5
<b>Autres</b>	0,8	1,3	1,1	0,9	0,8	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

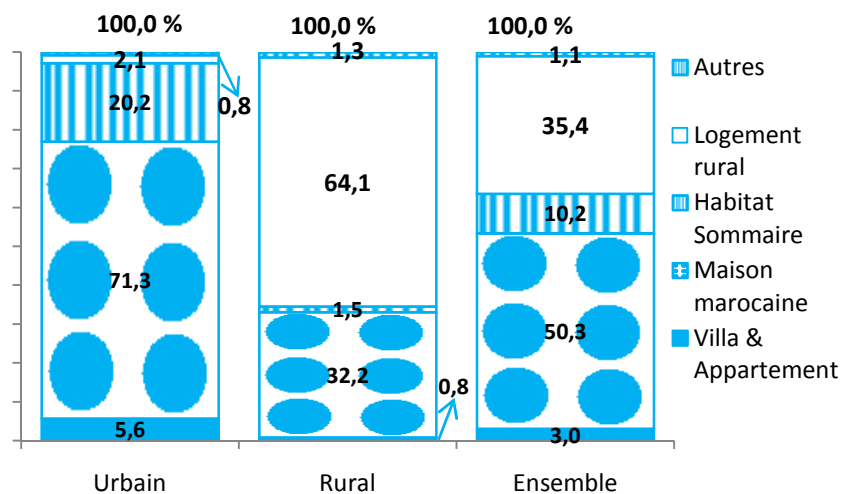
Source : RGPH 2014



Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 64,1%, suivi par l'habitat de type "maison marocaine" (32,2%) et l'habitat sommaire (1,5%). Les ménages occupant les "villas / appartements" ne représentent que 0,8%.

En milieu urbain, 71,3% des ménages logent une "maison marocaine". Loin derrière, l'"habitat sommaire" est occupé par 20,2% des ménages, suivi par les "villas / appartements" (5,6%).

**Graphique n°19: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence**



Source: RGPH 2014

## 2. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°30, montre que 79,5% des ménages, respectivement 69,3% sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, respectivement 10,1% sont locataires et 10,4% et 10,3% sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau n°30: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	66,2	90,9	79,5	62,8	89,4	69,3
Locataire	21,2	0,7	10,1	26,6	1,1	20,4
Autres	12,6	8,4	10,4	10,6	9,5	10,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

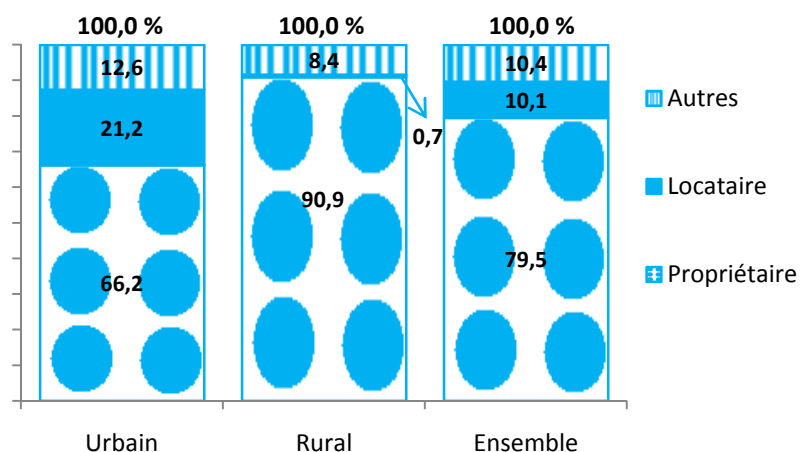
Source : RGPH 2014

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires<sup>13</sup> de leurs logements (90,9%) et 8,4% sont logés gratuitement<sup>14</sup>.

La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,7%.

En milieu urbain, 66,2% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété, 21,2% sont "locataires" et 12,6% sont logés gratuitement.

Graphique n°20 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence



Source: RGPH 2014

<sup>13</sup> Y compris ceux accédant à la propriété.

<sup>14</sup> Y compris les logements de fonction.

### 3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°31, révèle que 26,7% des ménages occupent un logement construit au cours de la période intercensitaire (2004-2014), 21,2% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, 36,6% logent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 49 ans et, en fin, seul 15,5% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

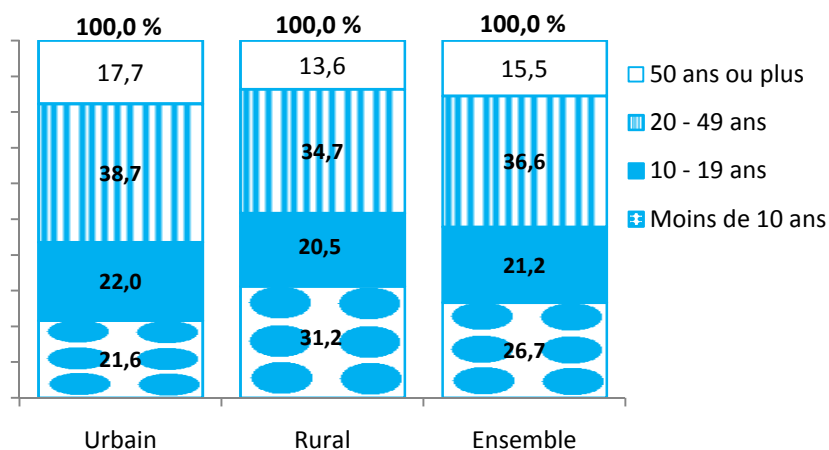
Comparée à la région, les efforts fournis dans le domaine du bâtiment au niveau de la province ont permis de rattraper, voire même, dépasser la dynamique enregistrée au niveau de la région lors des deux dernières décennies. En effet, 47,9% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 46,1% pour l'ensemble de la région.

**Tableau n°31: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)**

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Moins de 10 ans</b>	21,6	31,2	26,7	20,2	29,8	22,6
<b>10 - 19 ans</b>	22,0	20,5	21,2	22,9	25,4	23,5
<b>20 - 49 ans</b>	38,7	34,7	36,6	44,7	31,6	41,5
<b>50 ans ou plus</b>	17,7	13,6	15,5	12,1	13,2	12,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

**Graphique n°21 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence**



Source: RGPH 2014

#### 4. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

**Tableau n°32 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)**

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Cuisine</b>	96,5	95,9	96,1	96,4	91,9	<b>95,3</b>
<b>W.C</b>	98,7	87,6	92,7	99,1	80,8	<b>94,6</b>
<b>Bain (y compris bain local)</b>	52,8	79,6	67,2	62,6	61,6	<b>62,3</b>
<b>Réseau public d'eau potable</b>	85,6	44,9	63,7	89,6	21,1	<b>72,9</b>
<b>Réseau public d'électricité</b>	89,5	83,1	86,1	93,4	81,3	<b>90,4</b>
<b>Réseau public des eaux usées</b>	84,2	4,8	41,6	89,0	3,3	<b>68,1</b>

Source : RGPH 2014

La lecture des résultats issus du tableau n° 32 permet de dresser le bilan suivant :

#### **4.1. Approvisionnement en électricité**

Au niveau provincial, 86,1% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (90,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 89,5 % en milieu urbain et à 83,1 % en milieu rural (respectivement 93,4% et 81,3% au niveau régional).

#### **4.2. Approvisionnement en eau potable**

Selon le mode d'approvisionnement, 63,7% des ménages sont raccordés au réseau public d'eau potable.

Selon le milieu de résidence le taux de branchement s'élève à 85,6 % en milieu urbain et à 44,9% en milieu rural. Notons aussi que le milieu rural de la province de Sidi Slimane est marqué par une certaine avancée par rapport au rural de la région dont le taux de raccordement ne dépasse guère 21,1%.

#### **4.3. Mode d'évacuation des eaux usées**

Au niveau provincial, 41,6 % des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (58,4%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 84,2% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 4,8% des ménages bénéficient de ce service.

#### 4.4. Autres équipements

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 96,1% des ménages disposent d'une cuisine (96,5% en milieu urbain et 95,9% en milieu rural), 92,7% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (98,7% en milieu urbain et 87,6% en milieu rural), et 67,2% de ménages disposent d'un bain (52,8% en milieu urbain et 79,6% en milieu rural).

### 5. Principaux indicateur des conditions d'habitat des ménages

**Tableau n°33 : Evolution des principaux indicateurs des conditions d'habitat des ménages (%)**

	2004			2014			
	U	R	E	U	R	E	
Type de logements	Villa	2,1	0,3	1,1	3,2	0,7	1,9
	Appartement	2,0	0,0	0,9	2,4	0,1	1,1
	Maison marocaine	64,4	25,2	42,4	71,3	32,2	50,3
	Habitat Sommaire	19,4	3,3	10,4	20,2	1,5	10,2
	Logement rural	9,1	69,5	43,1	2,1	64,1	35,4
	Autres	3,0	1,6	2,2	0,8	1,3	1,1
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Statut d'occupation	Propriétaire	60,1	83,7	73,4	66,2	90,9	79,5
	Locataire	26,9	0,6	12,1	21,2	0,7	10,1
	Autres	13,0	15,7	14,5	12,6	8,4	10,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Equipements de base	Réseau public d'eau potable	61,9	23,7	40,4	85,6	44,9	63,7
	Réseau public d'électricité	72,9	62,3	67,0	89,5	83,1	86,1
	Réseau public des eaux usées	75,1	4,1	35,2	84,2	4,8	41,6

Source : RGPH 2004 et 2014

L'analyse de l'évolution des conditions d'habitat des ménages de la province, tableau n°33, au cours de la dernière décennie, a permis de déceler une certaine performance positive qui s'étend à l'ensemble des

indicateurs, et qui reflète une amélioration réelle des conditions d'habitat des ménages de la province:

**a) Type de logement :**

La typologie du logement a connu un changement notable entre 2004 et 2014. En effet, la part des logements de type « maison marocaine » a connu une hausse de 7,9 points en passant de 42,4% en 2004 à 50,3% en 2014. Ceci s'est opéré au dépens des types « logement rural » dont la part a chuté de 7,7 points en passant de 43,1% en 2004 à 35,4% en 2014, et l'habitat sommaire qui a régressé de 0,2 points (10,4% en 2004 contre 10,2% en 2014). La part des villas et appartements a, elles aussi, connu une amélioration d'un point (3,0% en 2014 contre 2,0% en 2004).

En milieu urbain, la part des ménages résidant un habitat de type sommaire a légèrement augmenté (+0,2 point) puisqu'elle est passée de 19,4% en 2004 à 20,2% en 2014. Par contre, les ménages logeant un habitat de type rural ont vu leur part baisser de 7 points de pourcentage. Cette baisse a profité aux autres types de logements, notamment le type « maison marocaine » (+ 6,9 points : de 64,4% à 71,3%), et appartements et villas (+ 3,5 points : de 2,1% à 5,6%).

En milieu rural, il est à noter la hausse de la part des ménages résidant des logements de type « maison marocaine » de 7 points en passant de 25,2% en 2004 à 32,2% en 2014. Ceci s'est opéré au dépens du type « logement rural » dont la part a régressé de 5,4 points, passant de 69,5% en 2004 à 64,1% en 2014.

**b) Statut d'occupation :**

La part des ménages urbains propriétaires de leurs logements s'est appréciée de 6,1 points en 10 ans (66,2% en 2014 contre 60,1% en 2004), au dépens du statut « locataire » dont la part a baissé de 5,7 points (en passant de 26,9% en 2004 à 21,2% en 2014). Par contre, En milieu rural le renforcement du statut de propriétaire s'est effectué

grâce au recul du statut « logement de fonction et logement gratuit » dont le taux est passé de 15,7% en 2004 à 8,4% en 2014 (-7,3 points).

**c) Principaux équipements de base :**

L'analyse de l'évolution des indicateurs reflétant l'accès des ménages aux équipements de base, entre 2004 et 2014, témoigne de leur nette amélioration que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Ainsi, dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de près de 23,7 points en passant de 61,9% à 85,6%. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité, quant à lui, a gagné plus de 16 points (72,9% en 2004 à 89,5% en 2014). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux usées s'est amélioré de 9 points en passant de 75,1% en 2004 à 84,2% en 2014.

En milieu rural, l'appréciation des indicateurs d'accès aux services de base a été beaucoup plus visible. En effet, le taux de raccordement au réseau public d'électricité s'est apprécié de 20,8 points (83,1% en 2014 contre 62,3% en 2004). Et la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de plus de 21,2 points en passant de 23,7% en 2004 à 44,9% en 2014.





## **ANNEXE STATISTIQUE**

---



## Annexe statistique

**Tableau n°5A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)**

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autre	
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0
	<b>Total</b>	<b>23,5</b>	<b>57,0</b>	<b>19,5</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	<b>Total</b>	<b>45,2</b>	<b>49,0</b>	<b>5,8</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0
	Féminin	29,4	55,6	15,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>32,3</b>	<b>53,8</b>	<b>13,9</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**Tableau n°6A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)**

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	25,0	54,3	20,7	100,0
	Féminin	22,6	56,1	21,3	100,0
	<b>Total</b>	<b>24,0</b>	<b>55,1</b>	<b>20,9</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	45,7	47,2	7,1	100,0
	Féminin	44,2	50,8	5,1	100,0
	<b>Total</b>	<b>45,2</b>	<b>48,4</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Masculin	32,1	51,9	16,0	100,0
	Féminin	27,9	54,8	17,3	100,0
	<b>Total</b>	<b>30,4</b>	<b>53,1</b>	<b>16,5</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014**

**Tableau n°7A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)**

Niveau d'instruct	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3	34,7	59,9	47,4
Préscolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4	5,3	0,3	2,8
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9	31,1	21,1	26,1
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9	15,4	9,9	12,6
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5	9,0	5,8	7,4
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9	4,5	3,0	3,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**Tableau n° 13A : Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe (%)**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>15-19 ans</b>	38,7	16,1	60,0	22,2	46,9	18,1	21,7	33,0	25,6
<b>20-24 ans</b>	39,5	12,3	58,6	20,3	46,0	14,2	21,5	37,9	26,0
<b>25-29 ans</b>	31,8	9,4	49,0	18,7	37,0	11,1	18,3	36,0	22,5
<b>30-34 ans</b>	22,3	7,6	39,6	13,8	26,9	8,5	14,3	29,9	17,5
<b>35-39 ans</b>	15,5	6,4	28,6	10,8	18,8	7,0	10,9	22,7	13,3
<b>40-44 ans</b>	11,0	5,7	17,5	7,1	12,5	5,9	8,4	14,1	9,5
<b>45-49 ans</b>	6,0	3,4	2,3	0,8	5,3	3,1	4,8	1,8	4,3
<b>50-54 ans</b>	7,0	2,9	1,8	0,8	6,2	2,7	4,9	1,4	4,5
<b>55-59 ans</b>	8,8	3,1	2,3	1,5	8,0	2,9	5,7	1,9	5,2

Source : RGPH 2004